

Le Petit Massois

N°70

Lettre d'information municipale
www.commune-lemas.fr



Semaine européenne de la démocratie locale : Partages



Dans le cadre de la Semaine européenne de la Démocratie Locale organisée chaque année par le Conseil de l'Europe, Le Mas s'est mobilisé.

Chose étonnante, notre commune et celle de Metz sont les deux seules collectivités françaises à participer à cette manifestation transnationale qui mobilise 23 pays et à avoir obtenu ainsi le label de partenaire officiel de l'institution européenne. Devant de très nombreux Massois rassemblés le 18 octobre dans la salle communale après une réunion du Conseil, le Maire a présenté le projet communal et ses objectifs : « La thématique proposée pour cette édition 2014 « Démocratie participative : partager, proposer, décider » devrait interpeller forcément tous les élus locaux confrontés à la désaffection progressive des isoloirs (on l'a vu avec les Européennes) et à la méfiance renforcée des citoyens à leur égard (et de la classe politique dans son ensemble). Nous considérons qu'il est très important de démontrer que l' élu local ne mérite pas d'être assimilé à celui qui ferait de sa mission de service public une profession ou encore qui userait de ses prérogatives d' élu pour obtenir des avantages personnels. Etre élu dans un petit village est un véritable sacerdoce et je pense qu'il faut le dire de façon simple et claire, le démontrer au quotidien ».

Depuis 2008, la municipalité veut faire de la démocratie participative une priorité de gouvernance, veut prouver qu'il ne s'agit pas seulement d'un concept théorique mais d'une possible réalité de la pratique politique moderne. Les élus du Mas développent des outils favorisant l'expression des citoyens par une communication per-

manente : bulletin d'information mensuel, site internet, réunions publiques, consultations de type référendaire, création d'un comité consultatif des citoyens, débat public à l'issue de chaque conseil municipal, participation aux semaines thématiques européennes...

« La démocratie participative, forme de partage et d'exercice du pouvoir, garante de la cohésion sociale constitue vraiment le socle politique de la vie communale massoise » précise le Maire. Principaux résultats de cette gouvernance : une forte participation des citoyens à chaque scrutin électoral, une forte mobilisation autour des événements culturels et festifs, un aménagement du territoire harmonieux, porté par des projets collectifs structurants et validés par l'ensemble des habitants.

Le Maire ajoute : « Quelques élus considèrent cependant que la démocratie participative rencontre des limites dans l'expression de son exercice. Je pose la question : lesquelles ? Celles qui consisteraient à ne pas vouloir assumer le résultat de la transparence, de la communication, de la liberté de vote ? Je

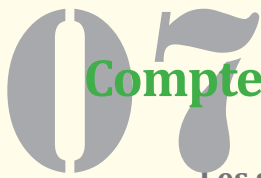


l'ai écrit dans le petit fascicule distribué aujourd'hui : « Nous ne sommes pas propriétaires de nos mandats. Il faut rendre compte de la confiance placée dans le vote de nos administrés. C'est le contrat moral que nous avons passé ensemble... »

Le Conseil de l'Europe a demandé aux collectivités de proposer un projet original pour illustrer la force de cette concertation permanente et la richesse des échanges engagés avec le sous-thème : « Impliquer les citoyens dans la vie locale et les rapprocher des élus ».

(suite page 3)





Compte-rendu du conseil municipal du 18 octobre 2014

Les séances du conseil municipal sont publiques. A l'issue de chaque Conseil, un moment est réservé pour débattre avec le public. Venez nombreux !

Le conseil municipal du Mas s'est réuni le samedi 18 octobre 2014 à 14h en présence de tous les conseillers en exercice. Ils avaient été convoqués par écrit le 06/10/2014. Après émargement, un scrutin a eu lieu, Thierry Traversini a été nommé secrétaire de séance.

Subvention S.P.A 2015

Le Maire informe le Conseil municipal que le 08/03/2014 la SPA du Cannet a sollicité une subvention de fonctionnement à prévoir au budget 2015. Il indique que chaque année le dispensaire SPA du Cannet dote la commune de sacs de croquettes pour assurer l'alimentation des chats et intervient ponctuellement lorsque la commune rencontre des difficultés avec des animaux errants. Il propose donc de renouveler une aide de 350 euros pour l'année 2015.

VOTE A L'UNANIMITE

Païement visites SPANC

Le Maire informe le Conseil que les contrôles des installations d'équipement d'assainissement non collectif se poursuivent et que le prestataire indique à la régie communale des difficultés pour confirmer certaines visites auprès de propriétaires non coopératifs. Dans le cas où le propriétaire refuse à l'agent du SPANC l'accès à son installation, l'article L.1331-8 du Code de la santé publique (CSP) astreint le propriétaire au paiement d'une somme au moins équivalente à la redevance qu'il aurait payée au SPANC si son immeuble avait été équipé d'une installation d'assainissement non collectif réglementaire. Cette somme peut être majorée dans la limite de 100%. Le Maire propose donc d'appliquer cette majoration aux propriétaires qui n'obtempèrent pas.

VOTE A L'UNANIMITE

Questions diverses

Personnels : le Maire a annoncé la reconduction des contrats de Maëva Basso et Jean-Louis Ghibaut pour une période de 24 mois tout en soulignant sa satisfaction du travail accompli par ces deux agents.

Recensement : le Maire a annoncé qu'un recensement général de la population serait effectué en janvier-février 2015.

Motion contre le traité TAFTA

Notre conseil exprime à l'unanimité son désaccord sur le traité TAFTA (Trans Atlantic Free Trade Agreement) actuellement en cours de négociation entre les représentants de la Commission européenne et des Etats-Unis.

Ce traité, négocié à huis clos et dans la plus grande opacité, suscite les plus grandes inquiétudes quand on sait que non seulement les médias d'information, mais les euro-députés eux-mêmes, représentants élus des citoyens ne sont pas tenus informés de l'évolution des débats mais se voient de plus interdire l'accès aux documents de travail, ceci alors que dans le même temps les grands groupes privés américains y ont accès. De plus, il apparaît que 90% des conseillers qui assistent les négociateurs représentent les intérêts de grands groupes et de multinationales.

Dans la logique des accords bilatéraux de libre échange qui se sont multipliés ces dernières années, ce projet prévoit de démanteler les derniers droits de douane, qui demeurent l'unique protection dont bénéficient les produits agricoles européens; une telle suppression entraînerait de fait la disparition de la paysannerie au profit de fermes usines.

Le TAFTA vise de même à démanteler les « barrières non tarifaires », à savoir toutes les normes qui régulent la circulation des marchandises et capitaux : réglementations sanitaires, restriction des investissements liés au droit du travail ou à la protection de l'environnement, appellations géographiques protégées, protection de la vie privée et des données personnelles en ligne. La suppression de ces barrières amplifierait les effets du dumping salarial, social, fiscal et environnemental.

Le traité TAFTA vise la dérégulation des services financiers au risque de provoquer une nouvelle crise financière internationale. De plus, l'harmonisation des normes européennes et américaines pourrait encourager la marchandisation de certains secteurs tels que la santé. Les multinationales pourraient exiger la fin des moratoires sur

l'utilisation des OGM ou l'exploitation des hydrocarbures hautement polluants.

Pour rendre concrète l'uniformisation des marchés, le projet de traité prévoit une disposition qui permettrait à toute entreprise américaine investissant en Europe de réclamer devant un tribunal d'arbitrage privé des dédommagements financiers de la part d'un Etat dont une loi ou une norme serait de nature à porter atteinte aux profits envisagés de l'entreprise contrariée. Cette instance disposerait donc du pouvoir d'invalider des réglementations mais aussi de faire payer des amendes directement prélevées sur le Trésor public des Etats. Cette instance prendrait de fait le pas sur la justice mais aussi les institutions des pays concernés, provoquant une atteinte insupportable à la souveraineté des peuples et à la démocratie. Négocié en dehors de tout contrôle démocratique, ce projet constitue une menace sans précédent contre la souveraineté des peuples et un renversement des normes démocratiques. Pour cette raison, le conseil municipal du Mas a décidé ce jour de déclarer la commune du Mas « Hors TAFTA », nous demandons de plus que les représentants élus des citoyens soient associés aux négociations en cours et que celles-ci soient faites dans un esprit de totale transparence afin que les citoyens soient tenus informés en permanence de leur évolution. Enfin, considérant les enjeux de ce traité, le conseil municipal de la commune du Mas demande qu'un référendum soit organisé dans l'ensemble des pays européens pour décider de l'acceptation de celui-ci.

VOTE A L'UNANIMITE

Questions diverses

Compte rendu réunion haut débit au Sictiam par Marc Alessi (19/09) : le Conseil général a confirmé son intention d'équiper toutes les habitations des zones urbaines en fibre optique dans un délai de 3 ans et 100% des habitats isolés dans 6 ans. Il indique par ailleurs que le wifi sera bien abandonné et que la seule solution in-

termédiaire est un recours au satellite. Une prise en charge sous forme de subvention aux particuliers sera proposée avant la fin de l'année pour l'acquisition du matériel de réception. Le Maire indique que la société Nordnet devrait proposer une offre commerciale prochainement en complément de celle d'Alsatis. Il indique aussi avoir sollicité par écrit l'entreprise Bouygues Telecom afin d'obtenir la 3G ou la 4G sur l'unique antenne située sur la commune et attend la réponse (voir page 4).

Compte rendu réunion développement économique de la CAPG par Marc Alessi (26/09) : Cette commission est essentielle pour définir l'aménagement du territoire. Les représentants du haut-pays ont manifesté leur intérêt et leur volonté de participer activement aux réunions mensuelles prévues. Les premiers échanges ont permis de mettre en place l'organisation interne de la commission.

Compte rendu réunion gendarmerie par Lisette Alpozzo et Anne-Marie Blanchard (25/09) : une réorganisation est prévue à la brigade de Séranon avec la fermeture des bureaux les mercredis et dimanches afin de permettre la sortie plus fréquente de la patrouille (voir p.4).

Compte rendu réunion habitat de la CAPG par Ludovic Sanchez et Lisette Alpozzo (3/10) : cette réunion organisée à Saint-Auban devait permettre d'évoquer avec les communes du haut-pays les conditions de développement de logements sociaux. Seules les communes du Mas et Gars ont été représentées pour mentionner que toute initiative relevant du secteur social nécessitait d'abord une prise en compte des problématiques liées à l'isolement : absence de transport scolaire, difficultés numériques empêchant le télétravail ou la création de petites structures susceptibles de créer des emplois. Malgré l'existence de subventions pour créer des logements sociaux, les élus ont souligné le manque de services d'accompagnement.

Compte rendu réunion déchets de la CAPG par Aurelio Fino (3/10) : une étude va être commandée pour définir avec précision l'organisation des 4 zones constitutives du territoire afin de définir une gestion efficace de la collecte. Cette étude d'un coût estimé de 80.000 euros tiendra compte du problème de fréquence des collectes, des tris sélectifs et des dépôts sauvages des encombrants. La réunion a permis d'installer la gouvernance de la commission dont la présidence est assurée par le Maire de Grasse.

**Prochain conseil municipal :
samedi 15 novembre 2014
à 15h**

(suite de la page 1)

Le Maire a donc confié à Jackie DIEREN, photographe passionnée et amie du village, la réalisation de clichés mettant en scène chacun des 11 élus municipaux, d'abord dans leur environnement personnel puis en discussion avec les administrés.

Les 22 photographies sont exposées jusqu'au 9 novembre puis dans les couloirs de la mairie jusqu'au 31 décembre 2014. Chaque élu a également répondu à deux questions : qu'est-ce que la démocratie participative et quel est le rôle de l'élu local ? Vous pourrez lire quelques citations extraites de ces réponses. Par ailleurs, j'ai le plaisir de vous offrir des livres traitant de ces questions : « Mes droits sont les vôtres » et « Fier d'être citoyen européen » publiés par la Fédération Européenne Des Ecoles. Enfin, les clichés de cette exposition seront édités sous forme de série dans le « Le Petit Massois ».

Commentant le résultat exposé sur les murs, le Maire prononce quelques mots sur l'artiste : « Jackie a su, comme à son habitude, capter des moments de vie et les retranscrire avec son regard amical et professionnel... Elle possède un don inné pour capter des moments magiques et mettre en lumière l'Homme dans son environnement. Jackie n'est pas seulement cette journaliste de Nice Matin qui suit et relate les événements du haut-pays grassois depuis maintenant 24 ans, elle est surtout une artiste et il est temps que nous partagions avec elle cet art photographique qui la passionne ».

La photographe a ensuite pris la parole : « Ce projet a été pour moi une joie réelle. Les prises de vue avec les élus et les habitants ont été de beaux moments d'amitié. Tous se sont prêtés au jeu avec beaucoup de bonne humeur et ces images témoignent longtemps encore de ces instants de partage, qui ne sont pas inhabituels dans ce village entre les habitants et leurs élus,

puisque, ici au Mas, chaque fête, réunion ou même revendication se fait toujours ensemble. Merci à votre Maire pour m'avoir fait confiance ».



Semaine européenne de la démocratie locale :

Partages



Commémorations 14/18 :

Dépôt de gerbe
mardi 11 novembre 2014
à 11h (place J. Muraire)

Inauguration exposition
samedi 15 novembre 2014
à 16h (salle du conseil)

Un chasse-neige au Mas pour une intervention rapide de proximité

Les maires du Mas et d'Aiglun ont participé à la présentation à la population du nouvel équipement que Christophe Boffetti va mettre à la disposition de la commune pour déneiger les routes cet hiver.

Sa société a réalisé un investissement conséquent afin d'apporter un service rapide de proximité à l'ensemble des administrés. Le Conseil général prendra en charge 70% des frais liés au déneigement. C'est la société CNB-TP qui a ensuite offert une collation sur la place Jules Muraire.



Le Maire interpelle Bouygues Télécom

Par courrier, le Maire a interpellé le président directeur général de Bouygues Télécom, dont voici le contenu : «*Le 18 octobre 2007, mon prédécesseur a signé avec votre entreprise une convention de bail afin de permettre l'installation d'une station radioélectrique sur un terrain communal au lieu-dit Le Rouyou au Mas. Nous avons alors accueilli avec enthousiasme votre projet soutenu par le Conseil général des Alpes-Maritimes. Afin de permettre une couverture haut-débit tant pour les résidents que pour les visiteurs, nous pensions qu'entre temps votre société effectuerait un transfert du relais situé sur la commune en 3G voire en 4G permettant également à vos clients de trouver une continuité de service sur l'ensemble du département des Alpes-Maritimes.*

L'évolution démographique mais surtout touristique de notre vallée se poursuit depuis plusieurs années. Nous avons monté en gamme la qualité de nos lieux d'accueil et d'hébergement face à une demande croissante. Or, les visiteurs et touristes n'ont cessé de s'adresser à la mairie pour savoir pourquoi ils n'ont pas de réseau 4G (ni même 3G) sur notre territoire. A ce jour, tous mes contacts m'indiquent que vous ne souhaitez pas développer ce relais mutualisé par les trois opérateurs.

Je tenais à vous écrire personnellement en réaction à une nouvelle publicité éditée dans la revue Le Courrier des maires (n°282 de septembre 2014) et dans laquelle vous vous adressez aux élus locaux sur une double page en indiquant : « offrez le meilleur de la vie numérique à vos habitants ». C'est précisément dans le cadre du développement économique et touristique de notre commune (170 habitants à l'année mais passage très fréquenté en été comme en hiver puisque Le Mas se situe sur une trajectoire Nice-Grasse), que l'arrivée de la 4G revêt aujourd'hui un caractère indispensable.

J'ai le souci, tout comme vous, d'accompagner les populations pour l'amélioration de leur cadre de vie, aussi je vous demande de considérer notre relais du Mas comme un atout commercial pour « étendre et améliorer chaque jour la qualité de notre réseau pour offrir à nos clients toujours plus de confort et de fluidité ».

Client Bouygues Télécom depuis de nombreuses années, j'espère pouvoir dire à mes administrés prochainement que mon appel a été entendu par celui qui est « toujours en avance »...

Je vous prie de croire, Monsieur le Président Directeur Général, en l'expression de mes salutations distinguées».

Développer votre projet d'entreprise

Vous avez besoin d'aide pour votre projet d'entreprise (création, développement, reprise, financement dont des prêts à taux 0%) ? Initiative Terres d'Azur (anciennement Centre de Promotion des Entreprises), composé d'experts professionnels et d'une communauté dynamique de plus de 1.000 entrepreneurs locaux, propose aux porteurs de projets de notre territoire un accompagnement personnalisé pour : construire le projet (entretiens, ateliers, étude de faisabilité...), financer vos besoins (montage prévisionnel financier, outils, mise en relation avec les banques...), conforter votre développement (suivi individuel, séminaires...). Depuis 1998, 1.032 entrepreneurs ont bénéficié des services du réseau et 2.360 emplois ont été créés.



Au cours d'une réunion de présentation à Saint-Vallier, un accent a été mis sur les projets visant le monde agricole avec une intervention de la Chambre d'agriculture qui encourage cette démarche et met aussi à disposition un Point Info Installation.

Pour plus de renseignements : www.initiative-terres-dazur.com

L'AGENDA...

19/09 : réunion Sictiam sur le haut-débit à Vallauris (F.Piazza et M.Alessi)

25/09 : réunion gendarmerie à Séranon (A.M.Blanchard, L.Alpozzo)

26/09 : réunion développement économique à la CAPG (Marc Alessi)

03/10 : réunion Programme local de l'habitat à Saint-Auban (L.Apozzo, L.Sanchez), AG de la Mission locale à Grasse (F.Lachenmaier), Commission déchets de la CAPG à Grasse (A.Fino)

17/10 : conseil d'administration de l'Association des Maires du 06 à Nice.

18/10 : conseil municipal - vernissage exposition Partages- présentation véhicule déneigement.

21/10 : présentation Initiative Terres d'Azur à Saint-Vallier de Thiey

22/10 : réunion régie communale de l'eau du Mas.

Permanences gendarmerie

La brigade de gendarmerie de SERANON est ouverte à l'accueil du public le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

En cas d'urgence, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, il y a lieu de composer le 17 ou le 04.93.60.30.01

Nature insolite

La première photo a été prise dans le Col de Bleine (M.Basso) : un LAMA au MAS ! La seconde représente notre amie Zelfa et sa dernière trouvaille sur notre territoire : une truffe blanche de 150g.



AGENDA

Réunion de l'ADECM le 25/10 à 17h salle du conseil.

Annulation du Rallye Soleil le 26/10. Ce dernier est reporté aux 6 et 7/12 (fermeture Col de Bleine).

Messe de la Toussaint le 31/10 à Notre Dame au Mas à 14h30 et aux Sausses à 16h.

Cérémonie du 11 novembre le 11/11 à 11h place J.Muraire.

Rappel : les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h.